



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question écrite n° 96814

## Texte de la question

M. Éric Jalton appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les divergences de vues, sources de conflit, entre l'Agence régionale de santé (ARS), antenne Guadeloupe et les acteurs de la santé dans la mise en place du groupement hospitalier de territoire (GHT) en Guadeloupe. Si le rôle et l'action des ARS ne sont plus contestés, certaines positions, jugées trop « comptables », créent des situations de blocage. Plusieurs acteurs s'offusquent, en effet, du *modus operandi* conduisant la mise en place du groupement hospitalier de territoire en Guadeloupe (GHT) contre la volonté des établissements, à l'encontre des réalités du terrain. Il en appelle donc à une rencontre multipartite à même d'apaiser la situation. Il souhaiterait connaître sa position sur ce sujet et disposer d'un calendrier de discussion et d'échanges.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Jalton](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96814

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juin 2016](#), page 5652

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)